



## UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE D'INDRE ET LOIRE

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin

Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00

[udfo37@force-ouvriere.fr](mailto:udfo37@force-ouvriere.fr)

<http://37.force-ouvriere.org>

### A l'attention des syndicats FORCE OUVRIÈRE d'Indre et Loire

Prise de position de la CA UD FO 37 adoptée à l'unanimité, réunion du 19 décembre 2024

Chers Camarades,

La commission administrative de l'UD FO 37 réunie ce jeudi 19 décembre 2024, a pris connaissance par voie de presse ou par les réseaux sociaux, d'une déclaration commune, d'une lettre ouverte « **à l'attention de nos élus et responsables politiques** » datée du **17 décembre**, signée par les Présidents ou Secrétaires Généraux des organisations syndicales CFTC, CFDT, CFE-CGC et patronales U2P, CPME, Medef; **Frédéric Souillot lui aussi en sa qualité de Secrétaire Général est signataire pour la Confédération FORCE OUVRIÈRE.** (Voir en PJ).

**La commission administrative de l'UD FO 37 à l'unanimité, considère qu'elle n'est nullement engagée par ce communiqué.**

**La signature par FO de cette déclaration, nous semble être à minima une « erreur d'appréciation », qu'il conviendrait de réparer en retirant notre signature de cette déclaration contraire à nos principes d'indépendance et de liberté, pour que cela ne devienne pas une faute politique.**

Cette « déclaration commune » qui intervient quelques jours après le communiqué de presse intersyndical du 5 décembre des 8 organisations syndicales (déjà quelque peu problématique) où était consacrée La Défense de l'intérêt général, franchit un cap ! Elle remet en cause notre indépendance, par un positionnement particulièrement politique contraire au préambule de nos statuts confédéraux et à la charte d'Amiens. Cette déclaration pourrait s'apparenter à une proposition ou une tentative d'union nationale, à l'association capital-travail et à minima se présentait comme une « offre de service » « Nous sommes déterminés à participer pleinement aux transformations de notre société ... » pour poursuivre la politique économique et sociale (Politique de l'offre) du Président Macron qui a profité aux plus riches et aux plus Grandes entreprises justement avec les milliards d'exonération de cotisations, la flat tax et tous les dispositifs qui permettent la captation d'argent public au profit des intérêts.

#### Sur la Forme

La signature de cette déclaration n'a donné lieu à aucune information du CCN, ni tentative d'explication de la part du Secrétaire Général Frédéric Souillot.

Il n'y a eu aucune circulaire pour expliquer la signature de la déclaration, d'ailleurs on peut s'interroger avec quel mandat a-t-elle été signée ? Est-ce qu'il y a eu une discussion au Bureau Confédéral, rien n'est moins sûr ?

En revanche la presse audiovisuelle et écrite ainsi que le gouvernement démissionnaire et ses soutiens ne se sont pas trompés dans l'analyse de la portée réelle de ce texte qui s'apparente plus un nouveau type de

corporatisme, à travers l'unité nationale qu'elle propose (mais derrière qui si ce n'est aujourd'hui le Prédésent Macron toujours à la tête de l'Etat), de ce point de vue le message a été parfaitement reçu.

On a même vu notre ancien secrétaire général JC Mailly en faire l'exégèse et le plébiscite dans l'émission « les informés du matin » le 18 décembre sur france info...(à réécouter en podcast)

Cette déclaration n'a surtout absolument pas été diffusée, ce qui traduit une certaine hésitation très sûrement. Les réactions immédiates de plusieurs UD et de plusieurs syndicats qui ont fait connaître leur point de vue et leur opposition à cette déclaration, permettront sans doute de porter le débat dans les futures instances confédérales. (voir à ce sujet la déclaration du SDAS FO 37 à la suite qui résume en quelques lignes le problème posé)

Par ailleurs un camarade faisait remarquer le style et le vocabulaire utilisés dans ce courrier où l'on parle de « capteurs de terrain sur tout le territoire - dont toutes nos organisations disposent massivement » (sans doute nos adhérents et nos syndicats ?????). La forme : c'est aussi le fond qui remonte à la surface, comme dit le dicton !

### Sur le fond

On ne peut être qu'en désaccord avec la signature d'une telle déclaration, qui passe sous silence les revendications que nous défendons sur la retraite, l'augmentation des salaires... et qu'en quelque sorte pour sortir de « l'instabilité dans laquelle a basculé notre pays fait peser sur nous le risque d'une crise économique aux conséquences sociales dramatiques » il faudrait donner sa chance au gouvernement Bayrou et cela pour « retrouver au plus vite le chemin de la stabilité de la visibilité et de la sérénité » (une sorte de voeu pieux, Amen! *ndlr*)

De toute son histoire et même dans les périodes les plus récentes, la confédération FO a toujours refusé avec raison, de participer à une quelconque union sacrée, union nationale et même au plus fort de la crise Covid, nous avons su garder notre indépendance et notre liberté de comportement, en refusant de nous inscrire dans les pactes économiques et sociaux régionaux , les grands débats nationaux ... pour rester nous-même sur la défense des intérêts particuliers de nos mandants, que ont nos adhérents et l'ensemble des travailleurs que nous regroupons derrière nous.

C'est ainsi que le maintien de la signature de notre secrétaire général sur cette déclaration pourrait s'analyser comme une nouvelle orientation, voire un nouveau positionnement de notre confédération au regard de son histoire. Dans les temps de crise, ressurgissent avec acuité les tentations corporatistes ! C'est pourquoi il nous faut de la clarté sur cette question et en obtenir son retrait, c'est ce que demande la CA de l'UD FO 37.

chers camarades,

Le principal responsable de la situation actuelle, de « l'instabilité » c'est le Président Macron lui-même, qui venant d'essayer 3 défaites électorales consécutives, n'entend pour autant pas remettre en cause sa politique économique et cherche à imposer un budget d'austérité de 60 milliards de coupes supportées par les travailleurs, les salariés, la population; la censure n'étant que le symptôme du manque de soutien de sa politique par la majorité de la population qui s'exprime tous les jours.

Sur le seul sujet des Retraites, alors qu'il y a une majorité de fait à l'Assemblée Nationale pour abroger la réforme Macron adoptée par 49-3, ce sont bien les députés du « socle commun » qui ont fait obstruction, rendant le vote impossible. Pourtant plus de 70% des français et 90% des travailleurs se déclarent toujours favorables à cette abrogation !

Le rôle du syndicat (celui de la charte d'Amiens) n'est en aucun cas de devenir la béquille du gouvernement ni son subsidiaire !

Notre mandat ce sont nos revendications et le rôle de la confédération c'est d'être l'outil d'émancipation qui permet de les faire aboutir. Appuyer les revendications et chercher à les faire aboutir c'est bien cela « l'esprit de responsabilité » qui doit nous conduire et nous animer alors même que des dizaines de milliers d'emplois industriels, dans le commerce, les services... risquent de disparaître à court terme, on ne peut rester spectateur du désastre annoncé, ni même mettre le pied sur le frein des revendications ! Dans notre département d'Indre et Loire, malgré le sauvetage de l'usine RECIPHARM à Monts par la détermination des salariés eux-mêmes, nous avons les plus vives inquiétudes quant à l'avenir de la production et de l'emploi chez SKF et ST Microelectronics, les deux plus grandes entreprises de la métallurgie du département....

Alors, il est temps pour la classe ouvrière de créer les conditions du rapport de force car nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, rien ne nous a jamais été donné, pour obtenir enfin (comme nous l'avons encore fait en ce début décembre) :

- L'abrogation de la réforme des retraites MACRON/BORNE et de toutes les contre-réformes (départ à 60 ans avec 37,5 années de cotisations).
- L'augmentation immédiate et générale des salaires et des pensions, des minima sociaux.
- Le retour au mécanisme de l'échelle mobile des salaires.
- le SMIC porté à 80 % du salaire médian et la revalorisation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice dans la fonction Publique.
- Le retrait de la réforme dite « plein emploi » qui impose le travail gratuit des allocataires du RSA.
- Défense des services publics avec la réouverture des lits d'hôpitaux, l'embauche de personnels soignants.
- La ré-injonction des centaines de milliards d'euros de budget prévu pour la guerre vers les services publics et à la population (notamment pour le logement social, pour le social et le médico-social).
- Défense de notre Sécurité Sociale avec un financement basé sur la cotisation : chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins
- le retrait de la réforme du « choc des savoirs » à l'Education Nationale, l'abandon totale du Service National Universel (SNU) qui militarise l'école publique et la jeunesse.
- L'arrêt des fermetures de classes et la création de postes statutaires.
- le retrait pur et simple de la loi immigration et de toutes les lois liberticides et illibérales.
- l'arrêt de la répression des syndicalistes pour leur action revendicative, des discriminations syndicales.
- l'arrêt des plans de licenciements qui envoient des milliers de travailleurs au chômage !

Fait à Saint-Avertin le 21 décembre 2024

(voir également notre [prise de parole le 18 juillet 2024](#) et [notre appel du comité général 2024](#) pour rappel)



Paris, le 17 décembre 2024

**A l'attention de nos élus et responsables politiques :**

L'instabilité dans laquelle a basculé notre pays fait peser sur nous le risque d'une crise économique aux conséquences sociales dramatiques.

D'ores et déjà en France, des projets d'investissements sont gelés, les intentions d'embauches sont révisées, les défaillances d'entreprises de toutes tailles se multiplient au point d'atteindre un niveau inconnu depuis longtemps.

Derrière ces remontées en temps réel de nos capteurs de terrain sur tout le territoire – dont toutes nos organisations disposent massivement – c'est l'économie réelle, l'avenir des entreprises et le quotidien des salariés, qui sont en jeu. Les conséquences d'une instabilité prolongée, pour notre société, sa cohésion, les femmes et les hommes qui la composent, en seraient graves.

Dans le respect du fonctionnement de nos institutions et des choix des élus de la Nation, il est de notre devoir de vous alerter sur les risques réels qu'une telle instabilité génère.

Comme vous, les acteurs sociaux que nous sommes – représentants des organisations syndicales et patronales - sommes profondément attachés à la démocratie et à la démocratie sociale. Nous sommes déterminés à participer pleinement aux transformations de notre société, confrontés à une situation budgétaire et à des mutations sans précédent qu'elles soient technologiques, géostratégiques, démographiques ou climatiques.

C'est pourquoi nous appelons, au nom de la confiance que les millions de salariés et chefs d'entreprise que nous représentons placent en nous et de l'esprit de responsabilité qui nous guide, à retrouver au plus vite le chemin de la stabilité, de la visibilité et de la sérénité. La voie du paritarisme qui passe par le dialogue, la négociation collective et la construction de compromis, est en capacité d'apporter des réponses concrètes. Nos organisations en ont fait encore récemment la démonstration.

Il en va de notre capacité à être porteurs de progrès et de justice sociale, de performance économique et sociale et de respect de l'environnement.

Les interlocuteurs sociaux seront comme toujours au rendez-vous du dialogue et de la responsabilité.

**François Asselin**, Président de la CPME

**Cyril Chabanier**, Président de la CFTC

**François Hommeril** – Président de la Confédération française de l'Encadrement – CGC

**Marylise Léon** – Secrétaire générale de la CFDT

**Patrick Martin**, Président du Mouvement des entreprises de France

**Michel Picon**, Président de l'U2P

**Frédéric Souillot** – Secrétaire général de Force Ouvrière



## DECLARATION DU 20 DECEMBRE 2024

Les membres du Conseil Syndical du SDAS FO 37 réunis ce jour tiennent à affirmer leur total désaccord avec la signature du secrétaire général de la Confédération FORCE OUVRIERE du Communiqué du 17 décembre « à l'attention des élus et des responsables politiques », signé en commun avec des organisations patronales.

Les membres du Conseil Syndical du SDAS FO 37, choqués par cette signature, rappellent que :

- NON les intérêts des employeurs ne sont pas les mêmes que ceux des salariés !
- Les principes de liberté et d'indépendance que nous défendons, les statuts et les instances, sont bafoués.

Nous défendons les intérêts matériels et moraux des salariés, non pas l'intérêt général toujours aux frais de la classe ouvrière !

Faut-il rappeler ce qu'est la lutte de classe ? faut-il rappeler la charte d'Amiens sur laquelle notre organisation est fondée ?

En conséquence, le SDAS FO 37 demande le retrait de la signature, et refuse d'être engagé par cette « position commune » à la solde du capital.